

<https://divergences.be/spip.php?article1287>



# La République impériale : politique et racisme d'État

- Archives - Archives Générales 2006 - 2022 - Thématiques - O. Le Cour Grandmaison - Textes -

Date de mise en ligne : jeudi 16 avril 2009

---

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

---

**Au tournant du XIXe siècle, les républicains favorables aux conquêtes coloniales ont réussi là où leurs prédécesseurs avaient échoué. Entre 1871 et 1913, les possessions françaises en outre-mer sont passées de moins d'un million de kilomètres carrés à treize millions. Quant aux « indigènes », leur nombre atteint soixante-dix millions en 1938. Extraordinaire expansion qui fait de la France la seconde puissance impériale du monde après la Grande-Bretagne. Comment diriger un empire aussi vaste ? De quels instruments politiques, administratifs, juridiques et scientifiques la métropole a-t-elle besoin pour remplir les missions nouvelles qui sont les siennes désormais ? Quelles orientations – assimilation ou association - mettre en œuvre dans les territoires de la « Plus Grande France » ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles cet ouvrage entend répondre.**

## Sommaire

- [Politique, droit colonial et espace vital impérial](#)

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L194xH300/couverture\\_Le\\_Cour\\_G-2a6e6-804ca.jpg](https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L194xH300/couverture_Le_Cour_G-2a6e6-804ca.jpg)

## Politique, droit colonial et espace vital impérial

La conquête de vastes territoires réalisée ou toujours engagée, maintes interrogations ont surgi en raison des problèmes posés par le succès et la rapidité mêmes de la construction impériale qui n'a pas seulement conduit à l'avènement d'un Etat inédit. Elle a nourri aussi de multiples débats politiques, juridiques, anthropologiques et philosophiques qui ont bouleversé les orientations depuis longtemps mises en œuvre dans les colonies. Comment administrer des possessions réparties sur quatre continents où se rencontrent des populations fort diverses dont certaines, les Annamites souvent cités par exemple, appartiennent à une civilisation importante bien que jugée inférieure à celle de l'Europe tandis que d'autres réunissent des « primitifs » comme les « Noirs » notamment que l'on dit sans Histoire et rétifs au progrès ?

Impossible d'appliquer aux premiers et aux seconds des dispositions identiques et un mode de gouvernement commun tant sont grandes les différences qui les séparent. Impossible, a fortiori, d'étendre aux autochtones, qui occupent des places distinctes dans la hiérarchie des races établie par l'anthropologie, l'ethnologie et la psychologie des peuples, les droits et libertés garantis en métropole. Comme Ferry l'écrit de la Tunisie mais le constat vaut pour de nombreuses possessions : « le régime représentatif, la séparation des pouvoirs, la Déclaration des droits de l'homme et les constitutions sont là-bas des formules vides de sens. On y méprise le maître qui se laisse discuter. » L'hétérogénéité des mœurs des « indigènes » et la défense de l'ordre public impérial, qui exige leur soumission constante, appellent une autre politique. [...]

<https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L244xH300/france-colonisation1-04de8.jpg>

L'empire bâti au tournant du XIXe siècle n'est pas seulement plus vaste et peuplé, il est aussi jugé absolument indispensable à la métropole qui, pour se développer de façon harmonieuse et résoudre les problèmes engendrés

par l'industrialisme et l'existence de populations en surnuméraire, doit trouver dans les colonies des solutions nouvelles.

Pour de nombreux contemporains, en effet, l'Etat-nation n'est plus le cadre adéquat aux exigences de l'économie et aux besoins croissants des Français. De même l'Europe considérée comme un « théâtre » désormais « trop étroit pour la race blanche » qui étouffe d'autant plus à l'intérieur du Vieux Continent qu'aucune conquête territoriale significative n'y est envisageable. Classique antienne présente, sous des formes voisines de 1871 à la crise de 1929, chez des historiens, des juristes, des économistes, des hommes politiques et des ministres de la République.

[...] De nombreux contemporains sont convaincus que l'empire est devenu une nécessité impérieuse sur le plan économique, social, pénal et politique cependant que se découvre l'intrication de ces différents champs aujourd'hui trop souvent séparés par des approches spécialisées, mais partielles, qui oblitèrent bien des réalités. Curieuse méthode. Elle fait fi du contexte historique et intellectuel de l'époque et des conceptions défendues par beaucoup qui ne cessent, dans leurs écrits ou leurs discours, de tisser des liens multiples, étroits, et pour eux évidents, entre le nouveau régime des peines élaboré par la Chambre des députés et les colonies par exemple. Ces dernières offrant de nombreuses possibilités en matière de transportation des récidivistes considérés comme des ennemis de l'intérieur qu'il faut arracher à la métropole afin de la purger de leur dangereuse présence. Impossible d'analyser les débats qui ont conduit à l'adoption de la loi Waldeck-Rousseau du 27 mai 1885 relative à la répression de certains délits et aux bagnes indépendamment de l'existence des possessions françaises. Complétant et aggravant le système pénal métropolitain, celles-ci sont conçues comme des lieux indispensables de relégation pour les Français et les « indigènes » jugés inamendables.

[https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L170xH299/Olivier\\_Le\\_Cour-a63f1-0fc4d.jpg](https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L170xH299/Olivier_Le_Cour-a63f1-0fc4d.jpg)

C'est dans ce contexte général qu'émerge le concept d'espace vital impérial dont nous étudierons la genèse, la diffusion et les fonctions multiples afin de le distinguer de l'espace vital national-socialiste élaboré plus tard par Hitler. Le premier repose sur l'exploitation des colonies et des « indigènes » là où le second est fondé sur l'articulation, sans précédent, d'une biopolitique - « faire vivre » les Allemands – à une thanatopolitique génocidaire – « faire mourir » par millions les ennemis raciaux du Reich au premier rangs desquels se trouvent les Juifs puis des races inférieures jugées indignes de vivre dans les contrées de l'Est conquises par la Wehrmacht. Fusillades de masse, extermination industrielle, déportations de peuples entiers, recours à la famine comme arme de destruction massive des populations civiles, élimination physique de très nombreux malades : tels sont les principaux moyens utilisés par les nazis pour disposer des territoires nécessaires, selon eux, à l'épanouissement du peuple et à la construction d'une Allemagne nouvelle. Ici, le Lebensraum – espace vital - est inséparable d'un Todesraum – espace de mort – : deux pans indissociables d'un seul et même projet inédit qui a conduit à l'invasion de l'Union soviétique, aux innombrables crimes contre l'humanité et au génocide. Toutes caractéristiques qui témoignent de différences de nature et d'une rupture décisive avec l'espace vital impérial même si des conceptions, des analyses et des pratiques parfois communes existent [...].

À de nombreuses reprises, Hitler cite, en effet, l'empire et de l'Inde britanniques qui le fascinent et dans lesquels il trouve matière à réflexion non pour imiter ce qui y fut entrepris mais pour élaborer ses propres méthodes. Source d'inspiration ? Cela semble établi. Identité des projets et des réalisations ? En aucun cas.

Extraits de l'introduction de **La République impériale : politique et racisme d'État** d'Olivier Le Cour Grandmaison.

<https://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L264xH400/2213623163.08.LZZZZZZZ-e14d4.jpg>

*Post-scriptum :*

Olivier Le Cour Grandmaison est universitaire. Il a notamment publié *Les Citoyennetés en Révolution 1789-1794* (PUF, 1992), *17 octobre 1961 : un crime d'Etat à Paris*, (collectif, La Dispute, 2001), *Haine(s). Philosophie et Politique* (PUF, 2002), *Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'Etat colonial* (Fayard, 2005). Avec G. Lhuillier et J. Valluy. *Le retour des camps ? Sangatte, Lampedusa, Guantanamo...* (Autrement, 2007).